

AGENT TECHNIQUE

Offre n° O063250724000884

Publiée le 24/07/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE SAINT HILAIRE LA CROIX

Lieu de travail : LE BOURG, Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme)

Poste à pourvoir le : 15/09/2025

Date limite de candidature : 23/08/2025

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 12 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : [Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps non complet, 17h30 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi :

Grade : Adjoint Technique Territorial

Service : Service technique – Voirie

Lieu d'exercice de la mission : Ateliers municipaux – Voirie sur l'ensemble de la commune de Saint-Hilaire-la-Croix

Temps de travail effectif hebdomadaire : 17.5 h par semaine.

Supérieur hiérarchique direct : Maire et Adjoint délégué aux travaux et à la voirie

Définition du poste

L'agent technique polyvalent assure principalement l'entretien de la voirie rurale et des espaces publics communaux.

Relations fonctionnelles

En interne

- Travail en équipe (un autre agent technique)

- Collaboration avec la secrétaire de Mairie
- Contacts fréquents avec le responsable du service

En externe

- Contacts quotidiens avec la population

Outils / Moyens mis à disposition

- Véhicules et matériel nécessaires à la mission
- Local technique / vestiaire
- Vêtements de travail fournis
- EPI à disposition

Conditions et contraintes d'exercice du poste

- Horaires du poste : 17.5h hebdomadaires. Horaires à définir avec l'équipe et le conseil
- Contraintes : Travail week-end et jours fériés en cas d'urgence uniquement
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- Travail seul ou en équipe
- Travail sous circulation
- Pénibilité physique due aux postures et à la station debout prolongée
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Manipulation de produits dangereux et de matériels lourds

Missions / conditions d'exercice :

Activités du poste

Activités principales Tâches associées

Entretien de la voirie rurale et entretien des haies • Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics : désherber manuellement ou mécaniquement la voirie, déneiger les voies de circulation et les trottoirs en cas de précipitations neigeuses...

- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces
- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif
- Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence Fauchage et broyage des accotements avec signalisation temporaire adaptée
- Taillage des haies avec la tailleuse de haies et signalisation temporaire adaptée

Entretien des espaces verts de la collectivité

- Effectuer la tonte des espaces verts.
- Tailler les haies les arbustes et les massifs
- Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles).
- Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs de fleurs.

Maintenir en état de

fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie • Nettoyer les équipements urbains (bancs publics, trottoirs, murs graffités...)

- Effectuer les travaux de premier niveau sur la voirie : rebouchage, maçonnerie...

Maintenir en état de

fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie • Effectuer le salage des routes

- Effectuer le déneigement manuel aux abords des bâtiments publics
- Effectuer l'entretien des chemins communaux : empierrer, changer les grilles d'évacuation d'eau, nettoyer et curer (y compris mécaniquement) les fossés, entretenir les revers d'eau, changer les câbles des barrières de clôture
- Effectuer les interventions (installation, amélioration, modification, remise en état) de premier ordre sur les bâtiments.

Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé • Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition (mécanique de premier ordre)

- Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux
- Détecter les dysfonctionnements des équipements et évaluer les risques d'accidents
- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement

Participer à la préparation

d'évènements et de

manifestations diverses

- Nettoyer des locaux et abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...
- Déplacer, installer et ranger les tables et chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles
- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions

Autres missions ponctuelles - Signaler les dysfonctionnements éventuels.

- Assurer la relation avec les entreprises intervenant sur la commune.
- Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions.

Profils recherchés :

Compétences liées à l'emploi

Savoirs / Savoir-faire

- Comprendre et appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux
- Savoir s'assurer de la conformité des opérations effectuées par rapport aux normes de sécurité en vigueur et à

l'usage prévu

- Comprendre et interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques
 - Maîtriser les techniques de base d'interventions de différents métiers du bâtiment pour être en capacité de réaliser tous les travaux d'entretien et de maintenance
 - Savoir manipuler des équipements motorisés dans le respect des règles de sécurité
 - Être capable de rédiger un bon de commande
 - Réaliser un diagnostic par rapport à un dysfonctionnement ou un besoin particulier pour proposer une solution adaptée
 - Être capable de s'adapter à des situations de travail, des matériels et des technologies différentes et d'effectuer le choix des meilleures solutions techniques pour l'intervention
 - Savoir planifier et organiser ses interventions en tenant compte des priorités, du temps d'exécution, et des contraintes des utilisateurs
 - Connaître l'environnement de la collectivité, les techniques bâtiment second œuvre, Connaître les règles d'entretien bâtiment et voirie, Connaître les techniques de signalisation,
 - Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
- Connaître les techniques de taille, d'élagage et d'abattage d'arbres.
- Connaître les notions de %, de dosage, de proportion.
- Connaître les règles de base du tri sélectif.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.
- Connaître les règles d'utilisation des machines.
- Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.
- Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.

Savoir-être

- Être sociable.
 - Être discret et courtois.
 - Être autonome et réactif.
 - Savoir organiser son temps.
 - Être efficace et consciencieux.
 - Savoir travailler en équipe.
 - Savoir prendre des initiatives en cas d'intervention urgente
 - Être capable de suivre des processus logiques et méthodologiques dans son activité et de respecter des consignes orales ou écrites
 - Faire preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail
-
- Être endurant (port de charges) et capable de travailler dans différents environnements
 - Être en capacité de communiquer
 - Savoir rendre compte de son intervention, oralement ou par écrit
 - Être soigneux, ponctuel et dynamique
 - Faire preuve de discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
 - Avoir le sens du service public

Profil recherché

- Permis de conduire B et CACES E8 OBLIGATOIRE (conduite tracteur et épaveuse)
- Expérience dans le domaine de l'entretien des voiries

Contact et modalités de candidature

Contact : 0473974386

Informations complémentaires :

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire par mail à :
sainthilairelacroix@gmail.com

ou par courrier à :

Mairie de Saint-Hilaire-la-Croix
1 Place du Prieuré - Le bourg
63440 Saint-Hilaire-la-Croix

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063250724000884-agent-technique>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.